

Depuis 1987, Le Centre des Buttes-Chaumont, cofondé par Martine NISSE et Pierre SABOURIN est spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et auteurs de violences familiales et extra-familiales. Le cadre d'intervention est interactif, à la fois social, judiciaire et thérapeutique ; il privilégie l'approche stratégique et les thérapies systémiques de réseau. Cette conception bouleverse les usages, mais elle a, aujourd'hui, fait ses preuves.

Interventions intra-institutionnelles

- Supervisions d'équipe permettant l'évaluation des situations de violences familiales et la définition de stratégies d'intervention pluri-institutionnelles
- Journées de sensibilisation, séminaires de spécialisation à la carte, cycles de formation continue en institutions
- Conférences - Formations en institut de thérapie familiale et de psychanalyse.

Ces formations sont destinées à favoriser le développement des ressources des réseaux de protection de l'enfance. Depuis 1987, plus de 50 conseils généraux, de nombreuses associations, ONG (Médecins du Monde, Bureau International Catholique de l'Enfance) écoles de formation de travailleurs sociaux (ENS), ou de l'Education Nationale, Universités Paris VII, Paris VIII, Picardie (Jules Verne), l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP), l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), etc... ont bénéficié de ces prestations.

Interventions colloques & congrès

- Colloques nationaux et internationaux à l'intention de tous les professionnels chargés de la protection de l'enfance.

Le Centre des Buttes-Chaumont a été invité à présenter ses travaux lors de nombreux congrès : ISPCAN, EFTA, IFTA... Montréal (Canada), Kuala Lumpur (Indonésie), Berlin (Allemagne), Liège (Belgique), Philadelphie - Washington (USA), Luxembourg, Bogota (Colombie), Bucarest (Roumanie), Budapest (Hongrie), Bilbao - Madrid (Espagne), Tel Aviv (Israël), Turin (Italie), St-Gilles (Ile de la Réunion), Fort de France (Antilles), Papeete (Tahiti), Reykjavik (Islande), Glasgow (Ecosse), Moscou (Russie), Portoroz (Slovénie), etc...

Le Centre des Buttes-Chaumont reçoit des stagiaires adressés par le Conseil de l'Europe et par l'Ecole Nationale de la Magistrature, réalise des consultations d'expertise familiale sur ordonnance judiciaire, et a participé à des commissions ministérielles, telle la commission dite « d'Outreau », et celle des Droits de l'Homme.



L'ombre du doute, long métrage d'Aline Issermann.

Co-scénariste Martine Nisse.

Sélection officielle du Festival de Venise 1993. Disponible en DVD.

Les enfants d'abord, téléfilm d'Aline Issermann.

Consultante Martine Nisse.



Colloque



« Pédophilie au féminin : de la complicité inconsciente au passage à l'acte sexuel » avec le soutien de la Fondation pour l'Enfance. Palais d'Iéna - Paris - 2008 / Lille - Juin 2009. www.fondation-enfance.fr



le centre des buttes-chaumont

20, rue du Rhin - 75019 Paris

Métro : Laumière (ligne 5)

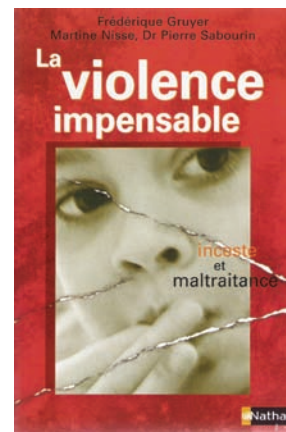
Tél. : 01 4240 0339 • Fax : 01 4249 1205

therapies.buttes-chaumont@wanadoo.fr

[Http://www.centre-des-buttes-chaumont.org](http://www.centre-des-buttes-chaumont.org)



le centre des buttes-chaumont



- Consultations individuelles

- Thérapies de couple

- Thérapies familiales

- Thérapies de réseau pour enfants placés intégrant les intervenants sociaux

Uniquement sur rendez-vous



« L'ombre du doute »
d'Aline Issermann



« Les enfants d'abord »
d'Aline Issermann

20, rue du Rhin - 75019 Paris

Tél : 01 4240 0339 • Fax : 01 4249 1205

therapies.buttes-chaumont@wanadoo.fr

[Http://www.centre-des-buttes-chaumont.org](http://www.centre-des-buttes-chaumont.org)

FORMATION INTERVENTION EN RÉSEAU AUPRÈS DES SYSTÈMES MALTRAITANTS

Cursus de 60 heures

PUBLIC

Assistants sociaux, avocats, éducateurs spécialisés, enseignants, infirmiers, magistrats, médecins, policiers, psychiatres, psychologues, psychothérapeutes et tous professionnels ou bénévoles de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

Ce cycle de formation est destiné à toute personne cherchant à étoffer ses connaissances des systèmes maltraitants, en articulant les aspects théoriques, psychologiques et sociaux avec les aspects juridiques indispensables pour améliorer la qualité des interventions pluri-institutionnelles auprès des « familles qui marchent sur la tête ». L'objectif est de découvrir les logiques professionnelles du système judiciaire : différencier le civil du pénal afin d'améliorer les réflexes des professionnels pour favoriser une meilleure cohérence des interventions pluridisciplinaires : éducative, thérapeutique et judiciaire, dans le but de tisser autour de l'enfant victime de maltraitances physique, psychique, ou sexuelle, un filet de protection indispensable à une prise en charge efficace, tout en aidant la famille à évoluer.

CONTENU

Centrée sur les textes de loi régissant la protection de l'enfance et la sanction des agresseurs, le contenu de la formation s'attache à donner aux professionnels des outils leur permettant de développer des stratégies d'intervention plus inventives pour détecter les situations de maltraitances avérées tout en se défiant des situations trompeuses. Cet enseignement original permet aux stagiaires de s'approprier les connaissances juridiques indispensables à la prise en charge des victimes et des auteurs de maltraitances. Il permet de préparer les professionnels à affronter les temps des procédures judiciaires afin de fournir à l'enfant les moyens de traverser les crises familiales du dévoilement et du signalement, ainsi qu'à soutenir l'évolution familiale.

Il s'agit d'accompagner l'enfant en justice, de veiller à l'articulation entre l'avocat d'enfant, l'administrateur ad hoc, les services de probation, les liens avec les services pénitentiaires et les différents intervenants sociaux. Préparer les mineurs aux auditions pénales, les professionnels au témoignage en justice. Vivre le procès, gérer l'après-procès, les visites et la sortie de prison et apprendre à travailler après les non-lieux et les classements sans suite figurent parmi les objectifs de cette formation.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques

Échanges avec des professionnels invités à partager leur expérience

Supervisions de cas apportés par les étudiants

Documents vidéos

Études de cas apportés par l'actualité judiciaire

Dix sessions de un jour par mois, de janvier à Décembre 2010 - Coût : 1500 €

Formateurs

Martine NISSE

Directrice du Centre des Buttes-Chaumont
Thérapeute familiale, éducatrice spécialisée.
Membre de la SFTF (Société Française de Thérapie Familiale),
de l'IFTA (International Family Therapy Association),
de l'EFTA (European Family Therapy Association),
de l'ISPCAN (International Society for Prevention of Child Abuse and Neglect).

Dr Pierre SABOURIN

Psychiatre,
Psychanalyste,
Thérapeute familial

Thérèse BOUCHE

Psychologue Clinicienne
Thérapeute familiale

Robert MESLÉ

Thérapeute familial
Epidémiologiste



PUBLIC

Assistants sociaux, avocats, éducateurs spécialisés, enseignants, infirmiers, magistrats, médecins, policiers, psychiatres, psychologues, psychothérapeutes et tous professionnels de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

Ce cycle est destiné aux professionnels souhaitant acquérir une formation spécialisée dans la prise en charge des victimes et des auteurs de maltraitances sexuelles, physiques, et psychologiques. Enrichir la connaissance des aspects psycho-pathologiques et paradoxaux des systèmes relationnels maltraitants, afin de mieux repérer les transgressions majeures. Améliorer les réflexes professionnels pour favoriser la cohérence des interventions pluridisciplinaires (thérapeutique, judiciaire, sociale, éducative), afin de tisser autour de l'enfant victime un filet de protection pluri-institutionnel tout en aidant la famille à évoluer.

CONTENU

Une pratique clinique de plus de 20 ans auprès des systèmes maltraitants, constamment enrichie au fil des années par un esprit de recherche, nous a permis d'élaborer un enseignement original et innovant. Cette formation explore les effets délétères de l'emprise, permet de repérer les loyautés inconscientes sur plusieurs générations, les troubles dissociatifs de l'identité, les anesthésies émotionnelles dues aux violences, apprend à éviter les conflits institutionnels en miroir, la confusion et la peur générés par les confrontations avec les familles maltraitantes.

En référence constante aux textes de lois régissant la protection de l'enfance et la sanction des agresseurs, le contenu de la formation s'attache à donner aux professionnels des outils leur permettant à la fois de prendre du recul et de développer des stratégies d'intervention plus inventives pour détecter les situations avérées, tout en apprenant à se défier des apparences trompeuses. Cette formation aide à gérer utilement les visites médiatisées, en concevant autrement la complexité du système maltraitant, il apprend à travailler avec l'homéostasie familiale, à apprécier les effets post-traumatiques des violences, à mieux appréhender la psychopathologie des agresseurs sexuels, mineurs, adultes, hommes ou femmes, afin de permettre une prise en charge précoce de ces familles en grande difficulté, alternative à la perpétuation des maltraitances.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques

Échanges avec des professionnels invités à faire part de leur expérience

Supervisions de cas apportés par les stagiaires, jeux de rôles

Documents vidéos

Etudes de cas apportés par l'actualité judiciaire

Dix sessions de deux jours par mois, de janvier à décembre 2010.

Contenu de la 4^e Année

La quatrième année est proposée suivant les normes de l'EFTA : Suivi individualisé. Approfondissement de tous les concepts et des techniques d'intervention auprès des systèmes maltraitants. Supervision de cas. Participation à des séances de thérapies de réseau. Démarche statistique et épidémiologique.

Un travail personnel est demandé au stagiaire avec la rédaction d'un mémoire, soutenu devant un jury de professionnels et de personnalités

De janvier à décembre 2010 - Coût : 3000 € / année de formation.

